

Motion transformée en postulat au Conseil communal du 5 décembre 2019

Postulat pour la mise en place d'un plan directeur culturel : « Ensemble pour la culture »

En Suisse, la plus grande partie des financements dans l'offre culturelle relève des communes ainsi que des cantons.

Au niveau régional, c'est la Commune d'Yverdon-les-Bains qui finance le plus gros de la politique en matière de culture.

Soutiens aux nouveaux talents, subventions aux divers manifestations (Jeux du Castrum, Numerik Games, etc.), financements des institutions de cette Ville et soutiens à diverses associations. Et j'en oublie encore bien d'autres.

Cette politique a un coût non-négligeable pour la collectivité et le ménage communal. Mais elle a aussi des répercussions positives sur l'image et l'attractivité de notre Ville, ainsi que sur le commerce local et l'hôtellerie. Un rapport français, le seul qu'on peut trouver en la matière, suggérait qu'un franc investit dans la culture en rapporte deux au final.

Malheureusement, il semble que nous nous sommes un peu dispersés et que nous naviguons à vue dans le subventionnement de la culture. Nous manquons d'un outil adapté pour donner à notre politique culturelle une direction précise et y mettre des objectifs clairs sur lesquels nous pourrions nous mettre d'accord pour le bien-être de notre Ville et son rayonnement.

Cette motion n'a pas pour but de remettre en cause le financement de la culture, cette motion vise au contraire à ce que soit définie une véritable politique de développement de la culture dans notre Ville selon un plan défini et réfléchi.

Elle a pour but de pérenniser certaines manifestations et de développer certaines institutions. Ce plan directeur culturel est aussi une façon de remercier tous les acteurs culturels œuvrant dans notre Ville.

Dans ce plan directeur culturel nous pourrions intégrer des réflexions :

- au sujet des synergies possibles entre les différents théâtres de la Ville ;
- concernant la pérennisation et le financement de certains partenaires ou manifestations (Amalgame) ;
- sur la promotion de la culture et sa place dans la politique yverdonnoise ;
- sur les conditions d'accès aux aides et aux subventions communales en matière de culture ;
- sur les objectifs de notre politique culturelle à moyen et long terme ;
- à propos de la volonté de la Municipalité à faire d'Yverdon-le-Bains un pôle culturel régional ;
- sur la régionalisation de la politique culturelle ainsi que des collaborations avec les autres communes voisines ;
- sur l'avenir du musée d'Yverdon ainsi que sa mise en valeur.

Ce plan directeur culturel permettra à notre Municipalité de définir les buts qu'elle espère atteindre dans ce domaine particulier. La Municipalité pourra aussi nous partager les enjeux, les grandes orientations qu'elle souhaite donner à la politique culturelle. Cela permettra au Service de la culture de clarifier son approche et sa vision pour notre cité.

Le document sera l'occasion de présenter les attentes de la population, des acteurs culturels, et de définir un objectif clair et commun qui dépassera les clivages politiques gauche-droite.

Notre groupe demande une véritable politique municipale en matière culture.

Au sens de l'art. 69 de notre règlement, le groupe UDC dépose cette motion qui demande à ce que la Municipalité élabore un plan directeur culturel.

En outre, conformément à l'art. 72 de notre règlement, notre groupe demande que cette motion soit renvoyée en commission afin d'en étudier les contours et tenir compte des avis des représentants des différents partis politiques yverdonnois.

Au nom du groupe UDC
Roland VILLARD



Yverdon-les-Bains, le 21 octobre 2019

Un exemple de plan directeur culturel :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RPP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN%20DIRECTEUR%20CULTURE%202016-2020.PDF